

Politique de soutien financier aux congrès scientifiques Faculté de médecine vétérinaire (FMV)

La présente politique encadre le financement offert par la Faculté de médecine vétérinaire aux professeurs assurant un leadership dans l'organisation de congrès scientifiques. Elle se veut une ligne directrice; le montant alloué reste sujet aux ressources budgétaires disponibles.

Pour être considéré comme assurant un leadership, le professeur doit être un membre actif du comité organisateur, du comité de programme ou d'un autre comité d'importance au sein de l'organisation de l'événement. Les événements grand public ne sont pas couverts par cette politique.

Financement

Les montants alloués ne pourront excéder:

- Pour un congrès d'envergure internationale se déroulant au Québec et pour lequel un ou des professeurs de la FMV assurent un leadership :
 - 1000 \$
- Pour un congrès national (Québec ou Canada) se déroulant au Québec ou un congrès d'envergure internationale se déroulant hors du Québec, et pour lequel un ou des professeurs de la FMV assurent un leadership :
 - 500 \$

Il est attendu que ces montants doivent être utilisés prioritairement pour des activités favorisant la participation étudiante, comme la remise de prix pour les meilleures présentations.

Visibilité

Pour tous les congrès soutenus financièrement par la FMV, celle-ci doit être considérée comme un partenaire officiel de l'événement, le logo de la FMV doit être bien en vue dans tous les documents promotionnels de l'événement (dépliants, programme, site web, actes de conférence (*proceedings*) ainsi que dans la présentation PowerPoint du congrès (la diapositive des partenaires de l'événement).

Demande de soutien financier

Pour faire une demande de soutien financier pour un congrès scientifique, veuillez faire parvenir les documents suivants à Caroline Ménard (caroline.menard.8@umontreal.ca) :

- Documentation disponible sur l'événement (site web, programme préliminaire, etc.);
- Nom du ou des professeurs assurant un leadership dans l'organisation du congrès et leur position au sein de l'organisation;
- Courte lettre démontrant l'effet stratégique de la participation de la FMV à l'événement
Bien indiquer dans la lettre s'il s'agit d'un congrès national ou international.

Les demandes sont acceptées en tout temps.

Pour toute question concernant cette politique, contactez Kim Petit (kim.petit@umontreal.ca).